

## Jean-Baptiste André Godin à Louis Oudin-Leclère, 9 février 1867

Auteur·e : Godin, Jean-Baptiste André (1817-1888)

### Les folios

En passant la souris sur une vignette, le titre de l'image apparaît.

1 Fichier(s)

### Informations sur le document source

Cote FG 15 (8)

Collation 1 p. (461r)

Nature du document Copie à la presse d'un manuscrit

Lieu de conservation Bibliothèque centrale du Conservatoire national des arts et métiers, Paris

### Citer cette page

Godin, Jean-Baptiste André (1817-1888), Jean-Baptiste André Godin à Louis Oudin-Leclère, 9 février 1867, Bibliothèque centrale du Conservatoire national des arts et métiers, Paris, FG 15 (8)

Consulté le 25/02/2026 sur la plate-forme EMAN :

<https://eman-archives.org/Famililettres/items/show/45542>

Copier

### Informations sur l'édition numérique

Éditeur Équipe du projet FamiliLettres (Familistère de Guise - CNAM) & Projet EMAN (UMR Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne Nouvelle)

### Présentation

Auteur·e [Godin, Jean-Baptiste André \(1817-1888\)](#)

Date de rédaction [9 février 1867](#)

Lieu de rédaction Guise (Aisne)

Destinataire [Oudin-Leclère, Louis \(1803-1885\)](#)

Lieu de destination Vervins (Aisne)

# Description

Résumé Godin demande à Oudin-Leclère des explications sur les frais qu'il lui reste à payer à Larue.

## Mots-clés

[Consultation juridique](#), [Finances personnelles](#)

Personnes citées [Larue, Édouard \(1828-1902\)](#)

Notice créée par [Équipe du projet FamiliLettres](#) Notice créée le 28/02/2023

Dernière modification le 18/09/2023

---

Lundi le 9 Fevrier 1664

Monsieur Daudin-Lubine

par cette lettre du 30 Janvier dernier  
et le rempt que vous me l'avez remis  
depuis vous m'avez dit que la somme  
de 2000 francs que je vous ai pris  
lors de mon testament ne suffissoient pas  
aux frais des débuts de mes émouves  
dans la Ville de Lille je disire une situation  
entre nous au sujet d'affaire que vos expiations  
ne sont pas donnée et ne sont pas  
faite, en attendant aujourd'hui que  
la question se sera résolue de  
me donner tous les détails nécessaires  
pour que je puisse faire un état  
des frais que je fais mis en mesure  
de solder, de manière à ce qu'il n'y  
ait plus de confusion sur le point  
et que je sois éclairé dans les empêches  
que j'ai à solder.

agrayez je vous prie mes parfaites  
villes

Gordin